



Concours Cormanon Centre – septembre 2026

Généralités

Ce concours est organisé par Cormanon Centre, qui se réserve le droit d'adapter, de modifier, de suspendre ou d'interrompre le concours si des circonstances l'exigent, et ce, sans préavis. Cormanon Centre est responsable du bon déroulement du concours ainsi que de la mise à disposition et de la remise du prix.

Participant·e·s

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions de participation.

La participation des personnes de moins de 16 ans requiert l'accord de leur représentant·e légal·e. Si une personne mineure est désignée gagnante, le gain sera remis à son·sa représentant·e légal·e.

Chaque participant·e est tenu·e de fournir des coordonnées exactes et complètes dans le bulletin de participation. Un seul bulletin de participation par personne est autorisé. En cas de participations multiples, seul le premier bulletin sera pris en compte.

Cormanon Centre se réserve le droit d'exclure tout bulletin incomplet, illisible, remis hors délai ou comportant une fausse identité ou des coordonnées erronées.

Délai

Ce concours se déroule du 1er septembre au 29 septembre. La participation s'effectue en remplissant un bulletin de participation auprès de l'un des commerçants de Cormanon Centre. La participation est gratuite et sans obligation d'achat.

La date limite de participation est fixée au mardi 29 septembre à 19h00.

Le tirage au sort aura lieu le jeudi 1er octobre parmi l'ensemble des bulletins valablement remplis. Le résultat sera annoncé le jour même. Une story publiée sur les réseaux sociaux de Cormanon Centre annoncera le prénom du·de la gagnant·e.

Prix

La nature et la valeur du prix sont indiquées sur les supports officiels du concours. Le prix ne peut être ni échangé, ni converti en espèces, ni remplacé par une autre prestation.



Concours Cormanon Centre – septembre 2026

Désignation du·de la gagnant·e

Une fois le·la gagnant·e désigné·e par tirage au sort, il·elle sera contacté·e individuellement par e-mail ou par téléphone afin d'organiser la remise du prix. Sans réponse dans un délai de 10 jours suivant la prise de contact, Cormanon Centre se réserve le droit de procéder à un nouveau tirage au sort.

Communication et droit à l'image

Le prénom du·de la gagnant·e pourra être communiqué sur les réseaux sociaux de Cormanon Centre. Toute utilisation d'une photographie permettant d'identifier le·la gagnant·e à des fins de communication fera l'objet de son accord préalable ou, pour une personne mineure, de celui de son·sa représentant·e légal·e.

Protection des données

Les données personnelles recueillies dans le cadre du concours sont utilisées exclusivement pour l'organisation du concours, le tirage au sort et la prise de contact avec le·la gagnant·e. Elles ne sont pas transmises à des tiers ni utilisées à des fins commerciales sans consentement préalable. Elles sont supprimées lorsqu'elles ne sont plus nécessaires au déroulement du concours.

Droit applicable

Le tirage au sort est définitif et ne peut faire l'objet d'aucune contestation. Tout recours juridique est exclu. Le concours est soumis au droit suisse.